



AIDE À LA PRESCRIPTION DES ACTES INFIRMIERS



image : <https://www.prescription-soins-idel.fr/illustrations>

Ne pas jeter sur la voie publique



CPTS de la Vallée
de la Meurthe



Une Ordonnance Parfaite

- Nom complet et identification RPPS + ADELI du prescripteur
- Nom et Prénom complet du patient, Date de naissance, Numéro INSEE
- Date de prescription : elle doit être impérativement antérieure au début des soins
- ALD avec ordonnance bizona si tel est le cas pour le patient
- DOMICILE ne pas oublier la mention
- Durée des soins
- Libellé détaillé et surtout si plusieurs localisations ou type de soins, préciser le nombre
- Fréquence et passage Dimanches et Jours fériés à préciser impérativement si besoin
- Horaires de nuit impérativement précisé entre 20h et 8h si nécessaire (ex : calciparine...)

- **SIGNATURE MANUSCRITE OBLIGATOIRE**

- Tampon
- Si rature sur la prescription, refaire entièrement si possible. Sinon signer à côté de la modification.



Retrouvez les indispensables de la prescription de soins infirmiers sur :

<https://www.prescription-soins-idel.fr/prescriptions>



image : <https://www.prescription-soins-idel.fr/illustrations>





Exemple

Docteur Jemedébrouille Plutôtpsamal
Médecine générale

1 rue de la Qualité
88100 PRESCRILAND

Diplômé de la Faculté de Presciland

Tel cabinet : 03 29 38 00 00

Tel urgences : 03 29 38 00 10

Numéro ADELI / AM / FINESS

Numéro RPPS



PRESCRILAND, DATE

Madame / Monsieur NOM Prénom
Date de Naissance,
Numéro INSEE (numéro sécurité sociale)

Exemple 1 - actes infirmier

Soins en rapport avec un ALD exonérante ou non (En cas d'ALD, utilisation d'une ordonnance BIZONE)

Faire pratiquer par une IDEL, à domicile 2 injections intramusculaires toutes les 12 heures (dont l'une entre 20h et 8h) de "nom de spécialité". Pendant 5 jours dimanches et jours fériés inclus à compter du XX XX XX.

Exemple 2 - Médicaments

MÉDICAMENT A 1 gélule matin midi et soir pendant 4 jours	Non substituable (MTE)
MÉDICAMENT B 2 comprimés en mangeant le matin pendant 1 mois	AR 3 fois
MÉDICAMENT C 1 sachet dans un verre d'eau le matin	QSP 8 jours
MÉDICAMENT D 1 à 2 comprimés par jour en cas de douleur	NR

VOTRE SOCIÉTÉ
Votre adresse ici
Code Postal Ville • Pays
Tél. : +33 (0)1 00 00 00 00
Siret 000 000 000 000 00 - APE 000Z



BILAN DE SOINS INFIRMIERS

Dépendance = BSI

A Rédiger sur ordonnance libre :

- Quel que soit l'âge de votre patient :

"Faire pratiquer par IDE à domicile un bilan de soins infirmiers."

NE RIEN AJOUTER DE PLUS AFIN DE LAISSER LA POSSIBILITE DU BILAN DETAILLE
A L INFIRMIERE

La prescription est valable une année.

L'infirmière libérale élaborera un plan de soins infirmiers que vous pourrez consulter sur AmeliPro et sur lequel vous pourrez émettre un avis ; vous serez avertis de sa disponibilité par une notification adressée sur votre messagerie professionnelle.

- Pour tous les patients dépendants, ces séances de soins prendront la forme :
 - De séances de soins quotidiens ou pluri-quotidiens maximum 3 fois par jour. Elles visent à protéger, maintenir, restaurer ou compenser les capacités d'autonomie de la personne. Elles englobent : soins d'hygiène, actes de surveillance clinique et de prévention des risques (chute, iatrogénie, escarre), évaluation et prévention de la douleur, suivi de l'alimentation, de l'élimination, de la mobilisation, etc.

OU BIEN

= De séances hebdomadaires de surveillance clinique infirmière et de prévention. Elles comprennent notamment le contrôle des principaux paramètres, la vérification de l'observance du traitement et de sa planification (=pilulier), le contrôle des conditions de confort et de sécurité du patient.

Ne pas mentionner le terme "PILULIER" sur la prescription car c'est un outil (comme la seringue l'est pour l'injection).





Prise du traitement quotidien

Vous souhaitez une éducation et une surveillance de votre patient à la prise médicamenteuse : Le patient a besoin d'une aide (pluri)quotidienne pour une bonne observance de son traitement :

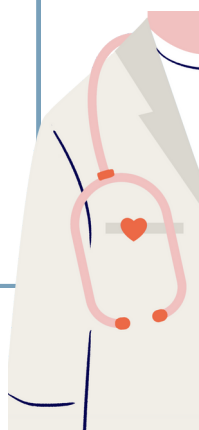
A Rédiger sur ordonnance libre :

- Patient présentant une pathologie psychiatrique ou des troubles cognitifs sévères

**« Faire pratiquer par IDE à domicile
préparation et administration du
traitement X fois par jour pendant X
jours, fériés et dimanches inclus, **chez un
patient présentant des troubles cognitifs
sévères ou psychiatriques.** »**

- Patient ne présentant ni pathologie psychiatrique ni de troubles cognitifs sévères = BSI

ATTENTION DE NE PAS PRECISER DE DIAGNOSTIC DETAILLE SUR LA
PATHOLOGIE DU PATIENT.





Pansements - Retraits de fils ou d'agrafes

A Rédiger sur ordonnance libre :

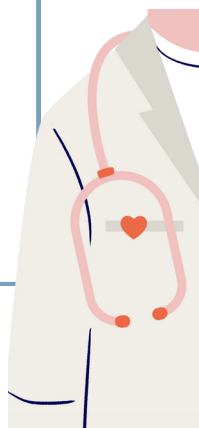
Pansements :

« Faire pratiquer par IDE, à domicile, un pansement (simple ou complexe), sur X plaie (s), localisation, fréquence, durée et si besoin Dimanches et jours fériés inclus »

- Ex de pansement simple : plaie chirurgicale post opératoire, brulure ou ulcère peu étendus...
- Ex de pansement complexe : plaie nécessitant déterSION ou méchage, plaie ou brulure étendues (surface sup à une carte de crédit)
- Pour les pansements nécessitant une contention par bandes, bandes type Urgo k2, mettre SVP la mention « avec pose de compression stricte »

Retraits de fils ou d'agrafes

- Retrait de fils ou d'agrafes : préciser le nombre si possible et/ ou préciser si retrait en 2 temps.





Diabète

A Rédiger sur ordonnance libre :

Diabète:

- pour les patients insulino traités peu importe l'âge, prescrire :

« Faire pratiquer par IDE, à domicile, dimanche et jours fériés inclus, une surveillance, observation du patient et adaptation des doses d'insuline en fonction du protocole et de la glycémie, X fois par jour, tous les jours pendant X mois»

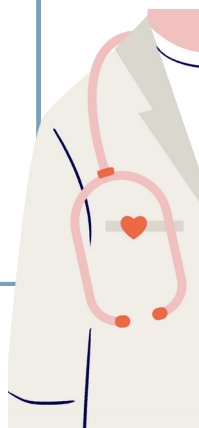
Surveillance hebdomadaire

- Pour les patients de plus de 75 ans, prescrire :

"Faire pratiquer par IDE à domicile une séance hebdomadaire de surveillance clinique et de prévention pendant X mois pour un patient insulino-traité de plus de 75 ans."

CETTE SÉANCE DOIT ÊTRE JUSTIFIÉE PAR UNE FICHE DE SURVEILLANCE

LA SURVEILLANCE DE LA GLYCÉMIE CAPILLAIRE CHEZ UN PATIENT NON INSULINO-TRAITÉ N'EST PAS PRIS EN CHARGE PAR LA CPAM.





Injections - Prise de Sang

A Rédiger sur ordonnance libre :

Injections :

"Faire pratiquer par IDE (choisir :) à domicile ou au cabinet une injection de (nom du produit + dosage), en (voie d'administration : IM, IV, SC, cathéter intrathécal ou péridural, CIP, VVC), ... fois par jour pendant ... jours."

PRÉCISER LES HORAIRES EXACTS DE RÉALISATION DES ACTES (UNIQUEMENT SI JUSTIFICATION MÉDICALE), ET SI NÉCESSAIRE : « DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS COMPRIS ».

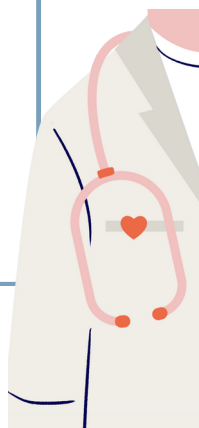
- Pour les SC , nécessitant une amplitude horaire fixe, préciser les heures.

Exemple : Calciparine 0.5 mg 7h -19h

- Pour les IM : attention à vérifier que le patient ne soit pas sous anti-coagulants, et si une localisation d'administration est préférable.

Prise de sang :

- Pour les patients le nécessitant par leur âge, leur handicap, ou une situation aigue le justifiant, merci de préciser « **A DOMICILE** »
- De même, préciser sur la prescription « **à jeun** » si nécessaire.



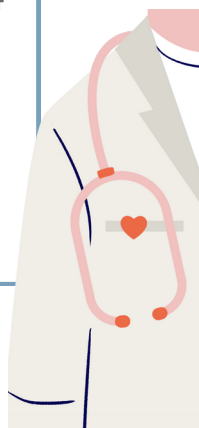


Insuffisance cardiaque - BPCO

A Rédiger sur ordonnance libre :

"Faire pratiquer par IDE une séance à domicile, de surveillance clinique et de prévention pour un patient, à la suite d'une hospitalisation pour exacerbation d'une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) - ou épisode de décompensation d'une insuffisance cardiaque. ."

- Dans la majorité des cas, la prescription sera hospitalière mais le médecin traitant ou le cardiologue traitant ou consultant qui verrait le patient dans les 7 jours suivant sa sortie d'hospitalisation peut établir cette prescription. En général, les patients sont intégrés au dispositif PRADO et les intervenants sont informés en amont par la CPAM.
- Le programme du suivi infirmier comprend une visite hebdomadaire pendant au moins deux mois avec une première visite dans les 7 jours après la sortie.
- Le nombre maximal de séances est de 15 et la durée de prise en charge peut aller jusqu'à 6 mois pour la BPCO et 4 à 6 mois pour l'insuffisance cardiaque.
- Etablir un protocole de surveillance.



Sondage urinaire



A Rédiger sur ordonnance libre - Prescrire selon le cas :

- Set de pose de sonde urinaire
- sonde urinaire : préciser le type et la taille
- antiseptique local ex : DAKIN
- Xylocaïne® gel urétral si besoin
- Poches de recueil urinaire adaptées
- Fixation de jambes et/ou porte-poche de lit

SOINS NON REMBOURSES

SOINS DE SONDE URINAIRE

LE SOIN DE SONDE URINAIRE EST UN ACTE INSCRIT AU DÉCRET DE COMPÉTENCES INFIRMIÈRES MAIS **N'EST PAS REMBOURSABLE PAR L'ASSURANCE-MALADIE.**

CET ACTE PEUT ÊTRE INCLUS DANS UNE SÉANCE DE SOINS INFIRMIERS :
PRESCRIRE UN BILAN DE SOINS INFIRMIERS SI ET SEULEMENT SI LE PATIENT N'A PAS LA CAPACITÉ À LES RÉALISER SEUL.

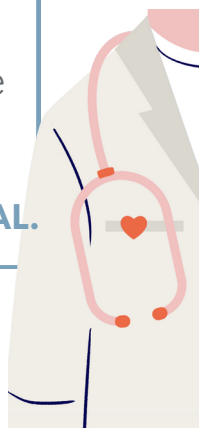
ORDONNANCE TYPE :

Cathétérisme Urétral :

"Faire pratiquer par IDE à domicile un cathétérisme urétral, ... fois par jour, tous les ... jours pendant ... jours, (si nécessaire:) dimanches et jours fériés inclus."

- Préciser "chez une femme" ou "chez un homme" : la prise en charge par l'Assurance-Maladie est différente selon le cas.
- Prescrire le matériel nécessaire sur une prescription séparée pour la pharmacie.

UN PREMIER SONDAGE URINAIRE CHEZ UN HOMME EST UN ACTE MEDICAL.





Matériel

Pansements

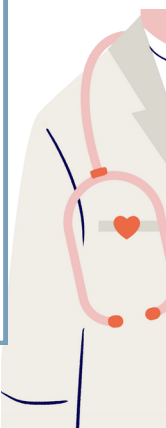
- Penser aux sets de pansements à usage unique type post-chirurgicaux, déterision avec curette ou méchage
- Lors d'une primo-prescription, prescrire en petites quantités. L'infirmière complétera et adaptera les prescriptions de matériel selon l'évolution de la plaie.

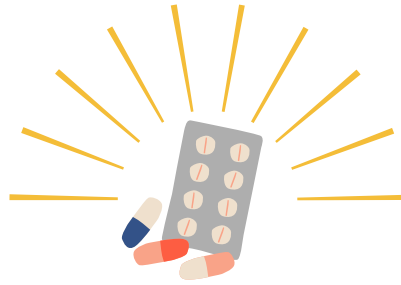
Perfusions

- Il existe des sets de perfusion sous-cutanée/intra-veineuse/voie centrale qui comportent le cathéter, le bouchon, la tubulure, le prolongateur et le film adhésif de fixation.
- Ne pas oublier de prescrire l'antiseptique, le soluté et le pied à sérum...
- Pour les prescriptions de plus de 10 jours, il est préférable de faire appel à un prestataire qui va gérer tout le matériel.
- Il peut être sollicité par le médecin prescripteur initialement dans la prise en charge.

PRESCRIPTIONS INUTILES - NON REMBOURSABLES

- Soins de sonde urinaire, surveillance de diurèse , changement sac collecteur d'urine
- Pose ou dépose de bas ou de chaussettes de contention
- Préparation du pilulier
- Administration de gouttes oculaires
- Prise de paramètres pendant plus de 15 jours sauf si modification de traitement
- Pas de glycémies capillaires seules chez un patient insulino-traité
- Aspiration par sonde nasale
- Application de pomade / crème





Règles de prescription des médicaments "stupéfiants" et opioïdes

Tous les médicaments contenant du tramadol, de la codéine ou de la dihydrocodéine doivent obligatoirement être prescrits sur une

ORDONNANCE SÉCURISÉE

qu'ils soient seuls ou associés à d'autres substances (paracétamol, ibuprofène, etc.). Sur cette ordonnance doivent être inscrites **en toutes lettres** les mentions suivantes :



Le dosage



La posologie



La durée du traitement.

Médicaments opioïdes :

La durée maximale de prescription des médicaments contenant de la codéine (ou de la dihydrocodéine) est alignée sur celle du tramadol, soit 12 semaines (3 mois). Au-delà de cette période, une nouvelle ordonnance sécurisée sera requise pour poursuivre le traitement.

Stupéfiants :

La durée maximale de prescription est limitée à 28 jours pour les stupéfiants (exemple : SKENAN®) et les médicaments apparentés (exemple : SUBUTEX®).



Si l'ordonnance sécurisée ne comporte pas ces mentions obligatoires, la délivrance ne sera pas possible.

L'ordonnance sécurisée se présente :

- Sous format papier sécurisé classique (**papier répondant à la norme de l'Association française de normalisation (Afnor) NF280**). Les professionnels de santé prescripteurs doivent commander ces ordonnances auprès d'un imprimeur agréé Afnor.
- Sous la forme d'une **ordonnance numérique (ordonnance imprimée comprenant un QRcode unique)**

